



Débat d'orientation budgétaire - CCAS

DOB 2024



07/03/2024



01 Introduction

02 Actualités et impacts budgétaires

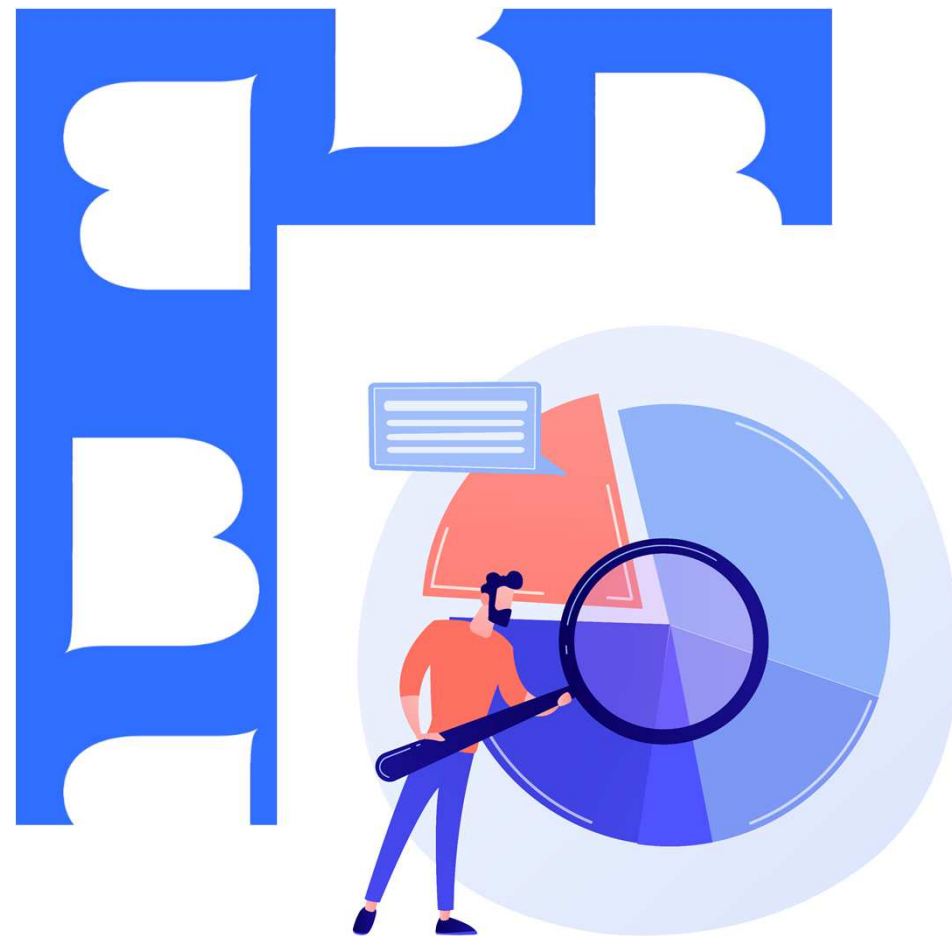
03 Les ressources humaines

04 Les orientations budgétaires 2023

05 Conclusion



01. Introduction



Cadre réglementaire



Le DOB est obligatoire pour les communes de plus de **3 500 habitants**



Il doit se tenir dans un délai **maximum de 10 semaines** avant le vote du budget



Il doit donner lieu à une **délibération** ainsi qu'à un **rapport**

Le DOB doit prévoir :

- Les orientations budgétaires pour l'année à venir (fonctionnement / Investissement)
- La structure et la gestion de la dette
- Les engagements pluriannuels

Rappel :

- *Une délibération sur le budget non précédée de ce débat est entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation du budget.*
- *Le DOB n'a aucun caractère décisionnel et n'engage pas la commune dans ses décisions budgétaires à venir. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

02. Actualités et impacts budgétaires



Au niveau national



Evolution du budget des collectivités



Collectivités locales 2023 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	268,3 Mds€,	+3,2%
Dépenses de fonct.	226,2 Mds€,	+5,8%
Épargne brute	42,1 Mds€,	-9,0%
Investissement**	76,0 Mds€,	+9,1%
Encours de dette	206,7 Mds€,	+2,1%

Finances des communes 2023 (estimations et évolutions)*

Recettes de fonct.	95,9 Mds€,	+4,3%
Dépenses de fonct.	82,8 Mds€,	+5,5%
Épargne brute	13,1 Mds€,	-2,6%
Investissement**	26,5 Mds€,	+7,8%
Encours de dette	66,6 Mds€,	+1,6%

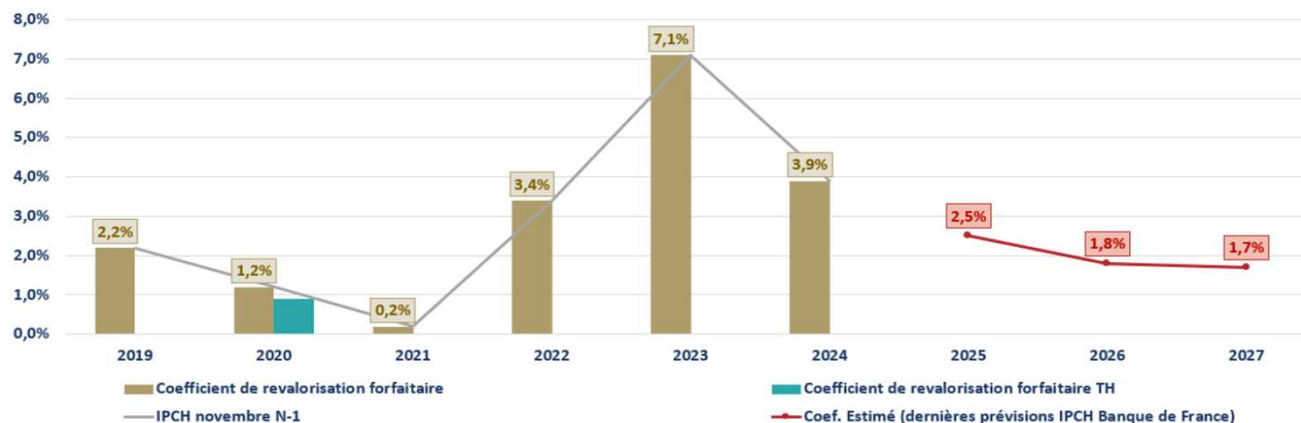
Une dynamique importante des budgets des collectivités due à une forte inflation (salaires, énergies, services, matières premières) ainsi qu'une dynamique fiscale associée.

Pour 2024, un indice des prix à la consommation (base fiscale) en nette augmentation : **3,9 %**.

Pour Belley, c'est près de 232 K€ de recette supplémentaire attendue.

Pour ce qui est des dépenses, l'augmentation du prix de l'énergie aura un impact important malgré le plan d'économies d'énergie, dont les effets devraient être mesurés à près de **+ 65 k€**.

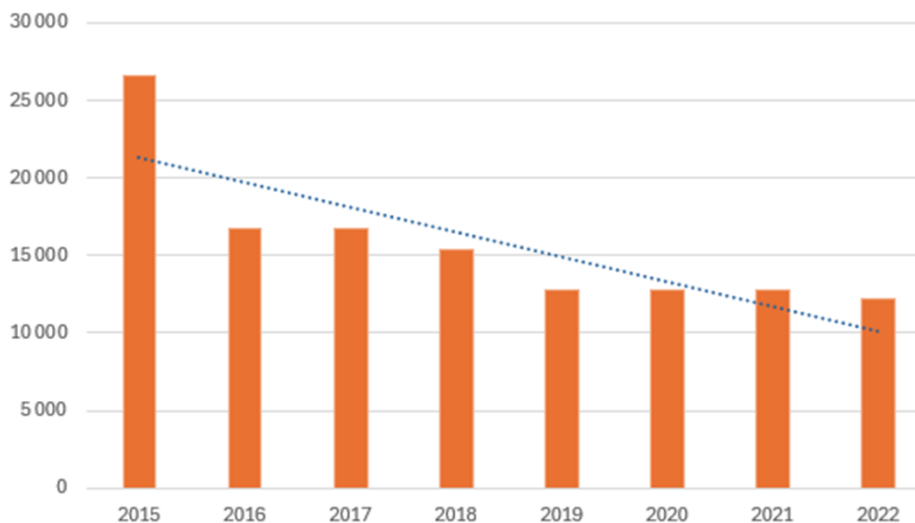
Autre facteur de hausse, l'évolution de du point d'indice des fonctionnaires (**+3,5% au 1/07/22 et +1,5% au 1/07/23**) aura un impact de **79 k€/an** pour le CCAS de Belley.



Zoom sur l'action sociale

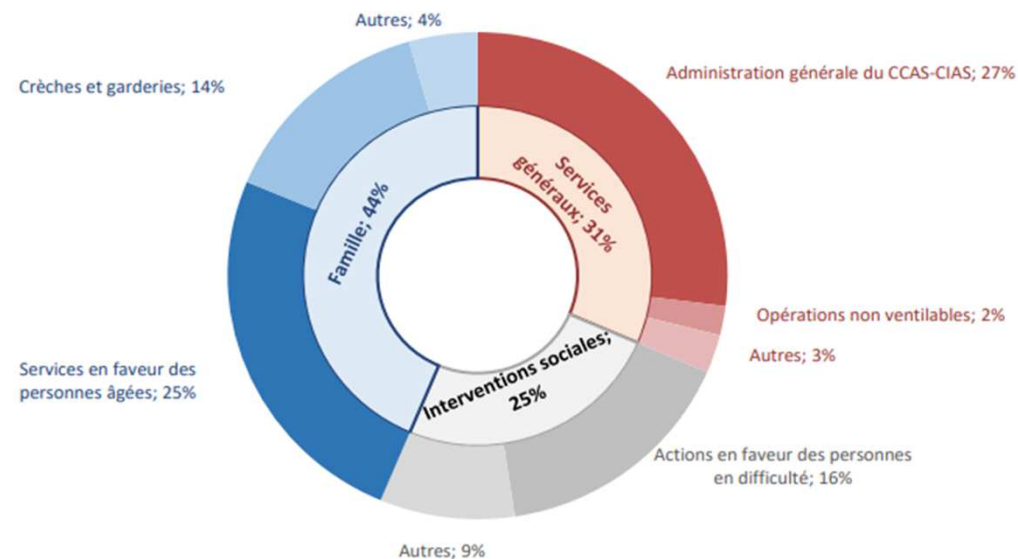


Panorama des évolutions des CCAS en France



> Le nombre de CCAS et CIAS a chuté de 28 000 à 12 241, ce constat s'explique en partie par une disposition de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui lève l'obligation de création d'un CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. Dans ce cas, la commune exerce directement les attributions relatives aux missions d'action sociale.

Parts des dépenses de fonctionnement des CCAS-CIAS selon leur fonction



Traitement : OFGL - Source : DGFiP-Comptes de gestion 2019 des CCAS-CIAS, balances fonctionnelles de 2 558 budgets principaux

Les financements CAF dans l'Ain



5 583
naissances chez
les allocataires
de la Caf de l'Ain



18 902
bénéficiaires de la
Prestation d'accueil du
jeune enfant (Paje)



118 947 642 €
versés au titre de
la Paje
(+0,9% par rapport à 2021)



164
établissements d'accueil
du jeune enfant (EAJE)



3 844
places en EAJE
(places PSU, Paje et autres)



50
relais petite enfance
(RPE)
dont 1 ouverture en 2022



23
maison d'assistant(s)
maternel(s) (MAM)



14 160
places chez les
assistant(s) maternel(s)
(+24,7% % par rapport à 2021)



139
rdv assurés par les
travailleurs sociaux face
aux décès d'un enfant

*Petite enfance

*Données CAF 2023



191
accueils de loisirs sans
hébergement (ALSH)



6 657 159 €
de financement sur fonds
nationaux pour les ALSH



1 383 970 €
de financement sur fonds
locaux accordés aux
ALSH (dont 670 915 € d'aide
à l'investissement et 713 055 €
d'aide au fonctionnement)



159
jeunes bénéficiaires de
l'aide financière nationale
pour passer le Bafa pour
un montant de **25 440 €**



91
aides complémentaires
sur fonds locaux pour
passer le Bafa pour un
montant de **4 450 €**

**Enfance - jeunesse

**Données CAF 2022



96 709 € de projets subventionnés en 2023
Centre Social, Bulle d'éveil & Relais petite enfance, CCAS



5 collectifs d'accompagnement à la scolarité
Environ 60 enfants accompagnés dans nos 2 écoles primaire et au collège chaque année



89 places à Bulle d'éveil
2 temps d'activités assistantes maternelles
82 places à l'accueil de loisirs enfance
36 places à l'accueil de loisirs ados
1 service jeunesse proximité



Nombre d'aides sociales légales en 2023:

- 27 dossiers d'aide sociale à l'hébergement pour personnes âgées
- 10 dossiers d'aide sociale à l'hébergement personnes handicapées
- 21 dossiers d'aide-ménagère



Distribution de **1085 bons de Noël** pour nos personnes âgées pour **18445 €**

10aine de personnes âgées appelées chaque semaine : plan « allô séniors »

Relance de la Semaine Bleue



38 bénévoles au centre social pour développer leurs projets et soutenir nos actions



En 2021 -> 182,88 € d'aides CAP et 400 € sur factures
En 2022 -> 167,64 € d'aides CAP et 805 € sur factures
En 2023 -> 91,44 € d'aides CAP et 620 € sur factures



Nombre de personnes ayant un suivi social régulier :

- 2021 : 56 personnes ou couples
- 2022 : 68 personnes ou couples



Aides BAFA

- 2021 : 2 aides pour **105.60 €**
- 2022 : pas d'aide
- 2023 : 3 aides pour **404 €**



8 professionnels de santé nouvellement installés depuis 2020



En 2022 : 339 dossiers traités en commission logement et 107 accompagnements de dossiers

En 2023 : 345 dossiers traités en commission logement et 74 accompagnements de dossiers



Nombre de dossiers d'insalubrité suivies :

- 2021 : 7
- 2022 : 8
- 2023 : 6



Subventions Convention Territoriale Globale

Bonus territoire



	CTG (montants valorisés 2021)	CTG 2022	CTG 2023	CTG 2024
Bulle d'éveil	204 738 €	240 300 €	244 750 €	244 750 €
Relais petite enfance		6 250 €	6 250 €	6 250 €
Accueil de Loisirs	9 477 €	9 477 €	9 477 €	9 477 €
Autres activités subventionnées	1 738 €	13 881 €	13 881 €	13 881 €
TOTAL	215 953 €	269 908 €	274 358 €	274 358 €

**+ 53 955 €
en 2022**

**+ 4 450 €
en 2023**

**Maintien
en 2024**

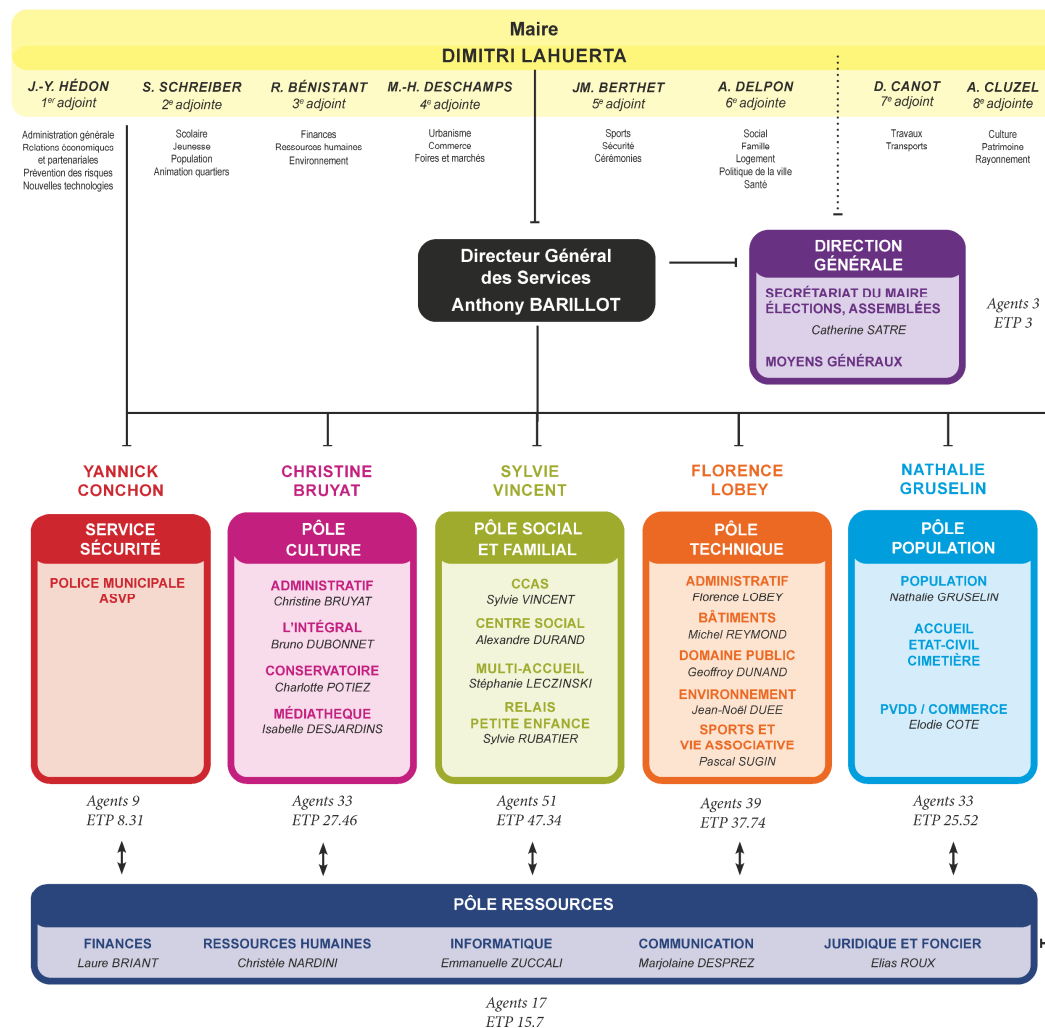


03. Les ressources humaines



Organigramme global de la collectivité

1^{er} janvier 2024



La Ville de Belley

134 agents (dont 3 alternants)
1 direction générale
5 pôles
19 services

Le CCAS de Belley

51 agents (dont 3 alternants)
4 services

Total agents => 185
ETP => 165,07

MAJ au 01/01/2024



Organigramme du CCAS

1^{er} janvier 2024



**Directeur Général
des Services
Anthony BARILLOT**

PÔLE SOCIAL & FAMILIAL DIRECTION : SYLVIE VINCENT

47,34 ETP

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Secrétariat : Marjorie Nury

CENTRE SOCIAL

Alexandre DURAND

Administratif

Florence Berne
Céline Puthod

Enfance

Liridona Hasanaj
Céline Mouchet
Mickaël Pirat
Marie-Ange Grimond

Mareva Etienne-Fromont (alternante)

Jeunesse

Redda Chaouki (CDD)
Claire Barateau (CDD)

Famille - Adultes

A. Ganivet

Entretien

Nuriye Caglar

MULTI-ACCUEIL BULLE D'EVEIL

Stéphanie Leczinski

Déborah Géliot (adjointe)

Educatif

Responsables de section

Isabelle Tragnet
Aurélie Chassagne (CDD)
Déborah Géliot (CDD)
Noéline Gilotin (CDD)

Animation

Lucette Braquet
Justine Clapissou
Murielle Godet
Marlène Daffix
Clarisse Clément
Laurence Duplessy
Caroline Samson
Amandine Rampin (CDD)
Cloé Descollonges (CDD)
Audrey Lucas (CDD)
Iona Martinez (alternante)
Valérie Vallin (alternante)

Audrey Pirat
Cathy Pépin
Pascale Say-Millon
Amandine Vullierod
Mélanie Anthelme
Marion Dubois
Audrey Delorme
Fanny Charron
Valérie Trabalza
Mathilde Vallin
Mathilde Cochet
Alicia Serra (CDD)
Gaëlle Boissard (CDD)
Catherine Lang (CDD)

RELAIS PETITE ENFANCE

Sylvie Rubatier

Entretien - Cuisine

Charlène Bacconin
Corinne Michalon
Naïma Lafdi *

Administratif

Marie-Claude Chapot

Infirmière

Aurélie Zuccali

Le CCAS de Belley

51 Agents au service des
Belleysans

118 Contrats d'engagement
éducatif pour l'accueil de loisirs en
2023
(en moyenne 10 personnes = 2,89 ETP)

4 services



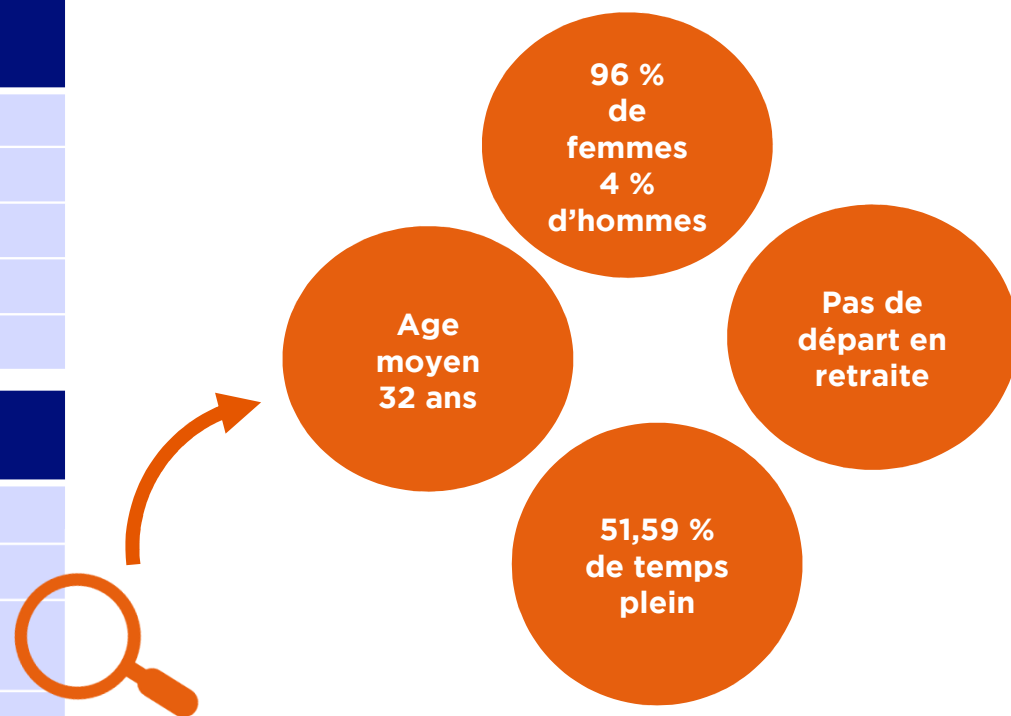
Structure des effectifs 2023

CCAS



Catégorie	Effectif moyen 2023	ETP moyen 2023
Catégorie A	7	5,59
Catégorie B	13	12,45
Catégorie C	48	32,79
Autres (apprentis/PEC/ARE)	3	2,46
Total	71	53,29

Population	Effectif moyen 2023	ETP moyen 2023
Titulaires	34	31,24
Contractuels de droit public	24	16,70
Contractuels de droit privé (apprentis/PEC/ARE)	3	2,46
Vacataires : - Médecin : 814 € - 118 Contrats CEE : 52 621 €	10	2,89
Total	71	53,29



Formation et évolutions de carrière 2023-2024

CCAS



Evolutions de carrière

5 avancements de grade
(conditions statutaires)

Préparation concours

1 Agent Bulle d'éveil - Concours d'Assistant
socio-éducatif
1 Agent CCAS - Concours de Rédacteur

Budget Formation

Année 2023 : 10 K€
Prévisions 2024 : 10 K€

Formation PSC1

Prévention et Secours Civiques
de Niveau 1

10 agents de Bulle d'Eveil
Coût : 600 €

L'alternance : former les futurs professionnels

3 alternants au sein du CCAS

Espace Petite Enfance Bulle d'Eveil :

- Diplôme d'Auxiliaire de puériculture (08/2023 - 08/2024)
(6000 € de frais de formation financés 100% par le CNFPT)
- Educateur de Jeunes Enfants (2023-2026)
(22 200 € de frais de formation financés à 100% par le CNFPT)

Centre Social l'Escale :

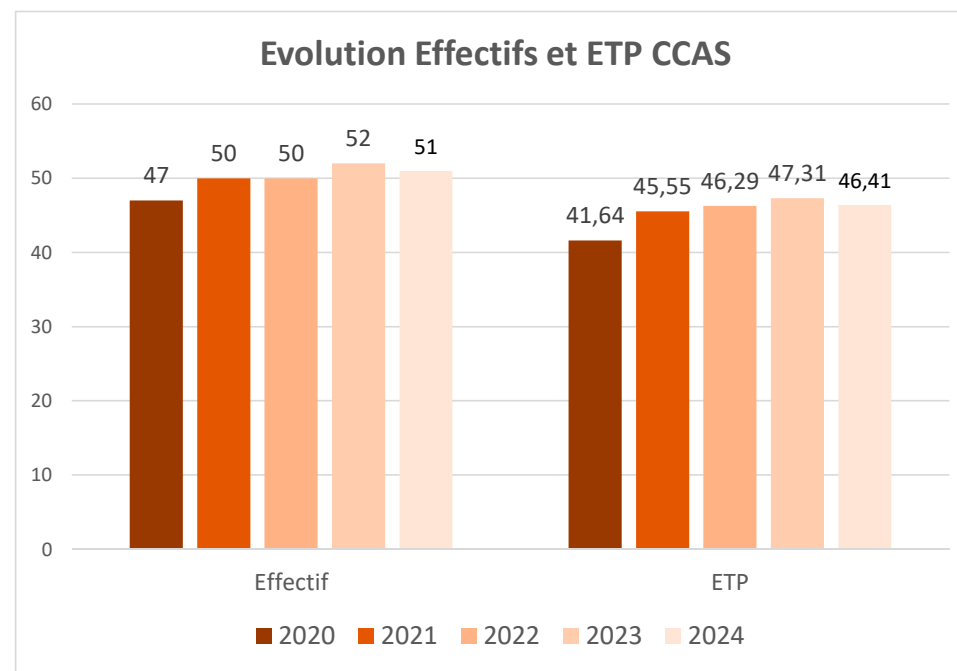
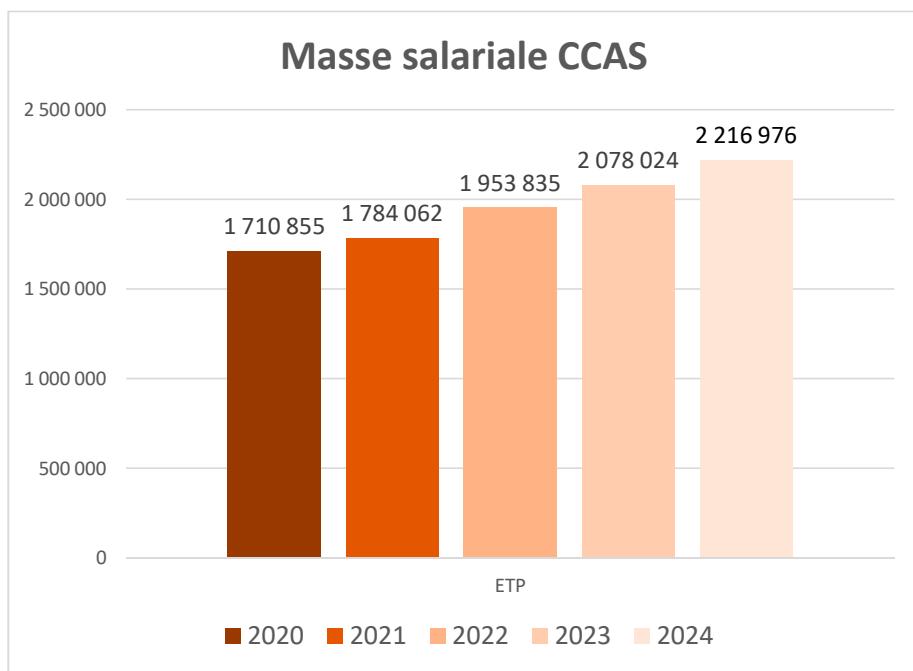
- Baccalauréat SAPAT (08/2023 - 08/2024)
(8 280 € de frais de formation portés financièrement par le budget
formation du CCAS)

*L'impact
sur la masse
salariale*



Perspective d'évolution de la masse salariale et des effectifs

CCAS

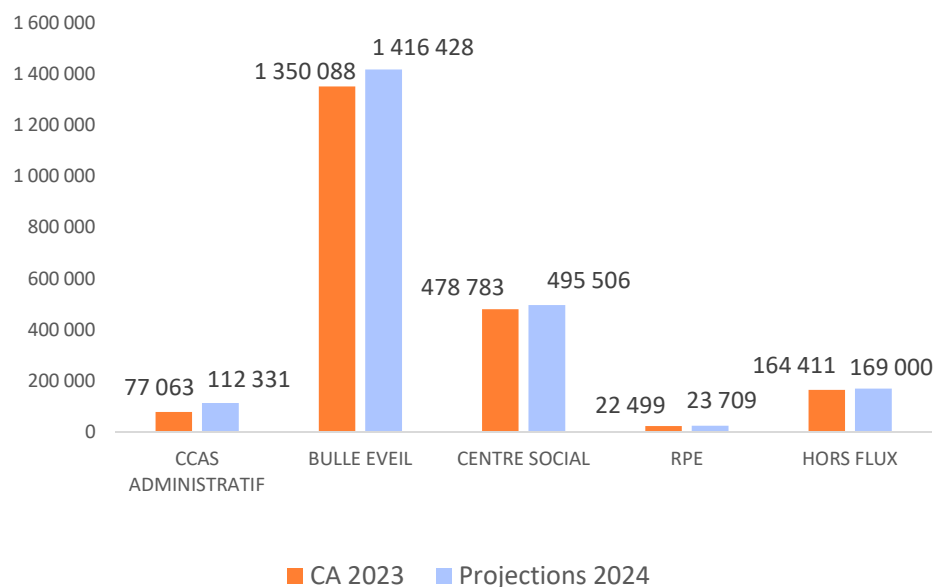


Evolution dépenses par service

2023 à 2024



Evolution masse salariale par service



Evolutions 2023 à 2024

- ✓ Centre social :
 - Recrutement responsable jeunesse sur une année pleine
 - Revalorisation montant CEE sur une année pleine
- ✓ CCAS administratif:
 - Recrutement directrice du Pôle Social et Familial sur une année pleine
- ✓ Bulle d'éveil :
 - Nombreux CDD remplacement maladie
 - Recrutement 2^{ème} alternant (EJE)
 - Maladie professionnelle, CDD remplacement
 - ARE versée

Principales évolutions des dépenses : hypothèses 2024



Comparatif masse salariale 2023/2024 : + 138 K€ dont 39% de mesures gouvernementales



128 K€

Principaux éléments de l'effet report des données 2023 sur 2024

Revalorisation de 1,5% du point d'indice au 01/07/23 = 22 K€
Revalorisation bas de grille de rémunération au 01/07/23 (+ 9pts) = 6 K€
Gestion RH : recrutement, carrière, remplacement maladie, maladie professionnelle , temps travail...

26 K€

Revalorisation des grilles indiciaires au 01/01/2024 (+ 5 points) : 21 K€
Déroulement de carrière (avancement d'échelon obligatoire) : 5 K€
Augmentation de la cotisation Patronale Assurance Régime Général

5 K€

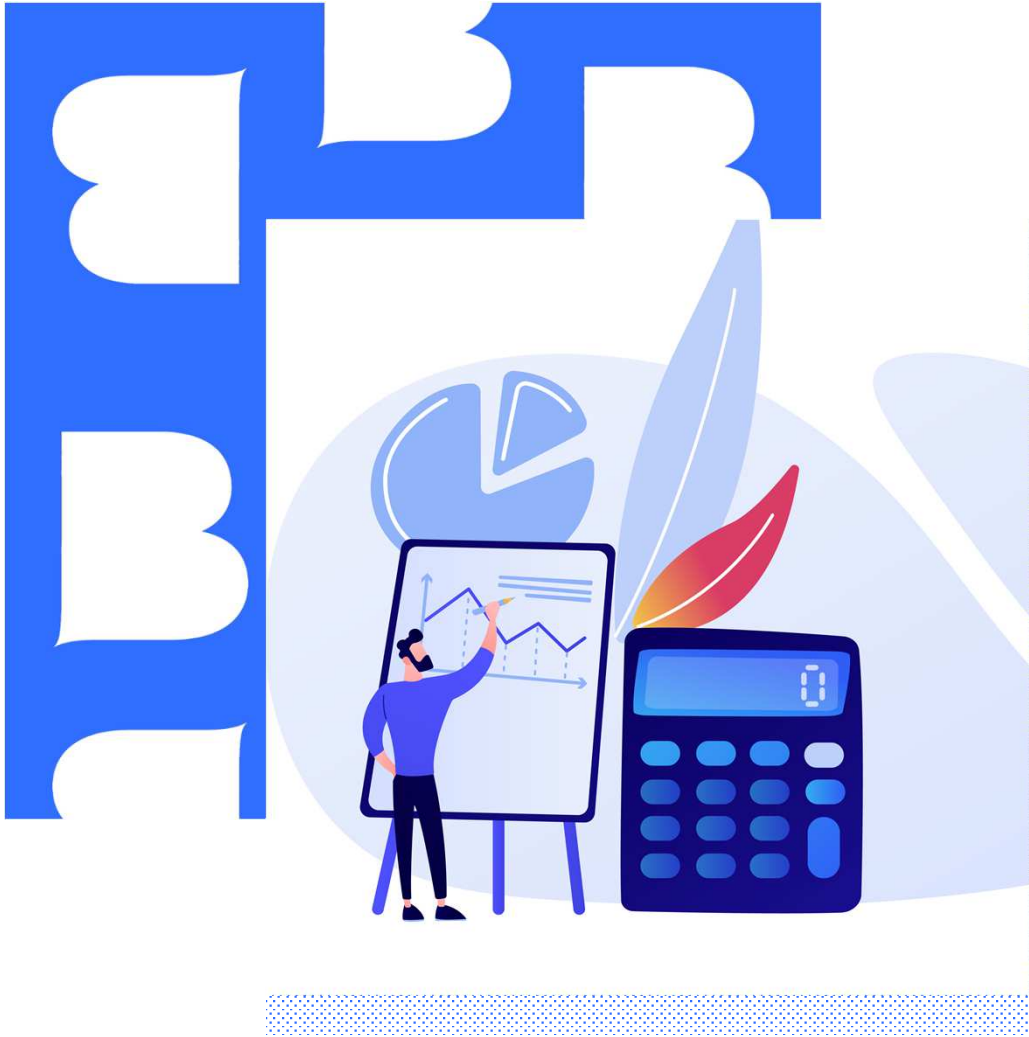
Augmentation du hors flux (assurance du personnel, tickets restaurant, refacturation entre budgets, prestation familiales directes...)

- 21 K€

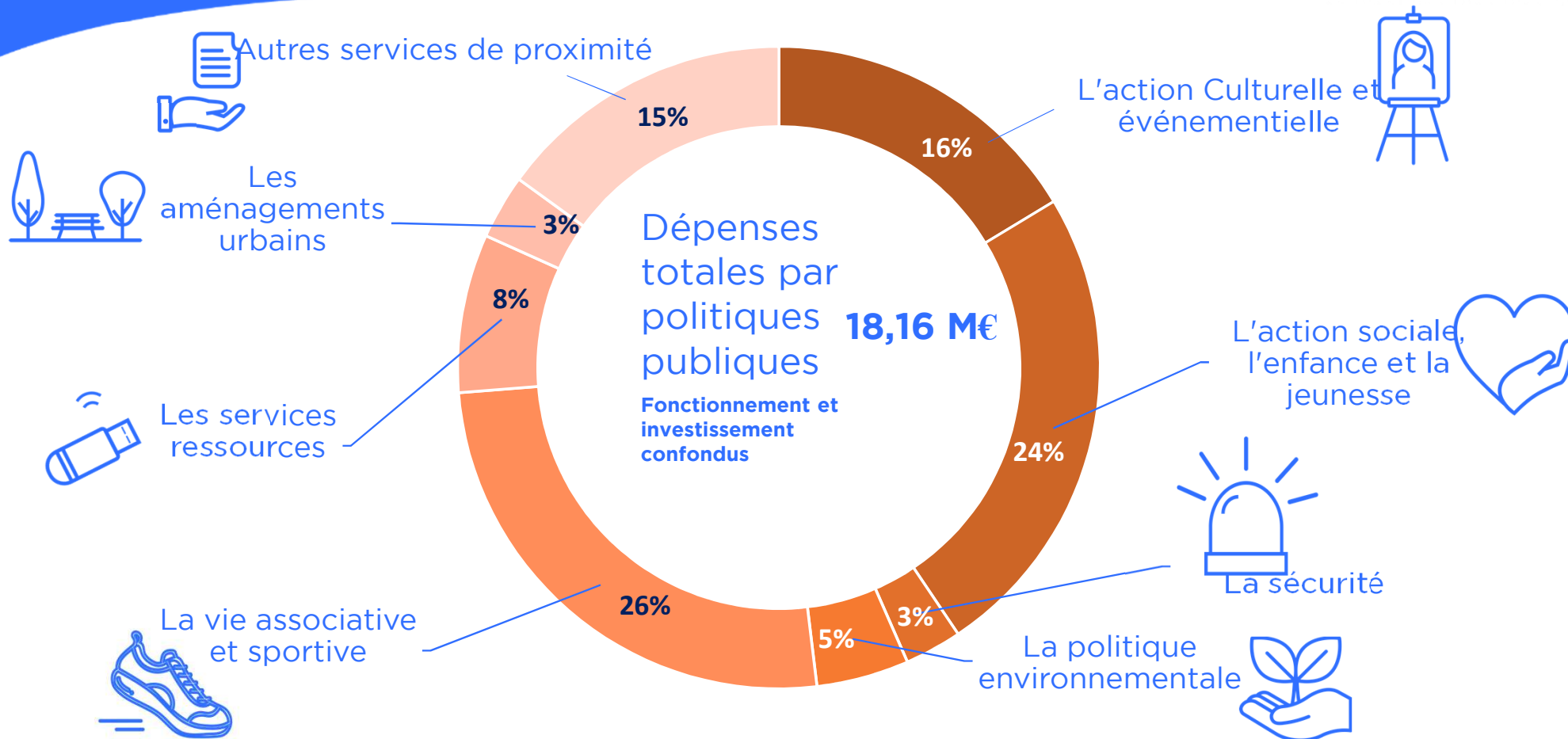
Mesures endogènes (gestion RH) : fin de plusieurs remplacements maternité et maladie, fin contrat alternant



04. Les orientations budgétaires 2024



Budget 2024 par politiques publiques



L'action sociale, l'enfance et la jeunesse



Fonctionnement 4,3 M€

Investissement 126 K€



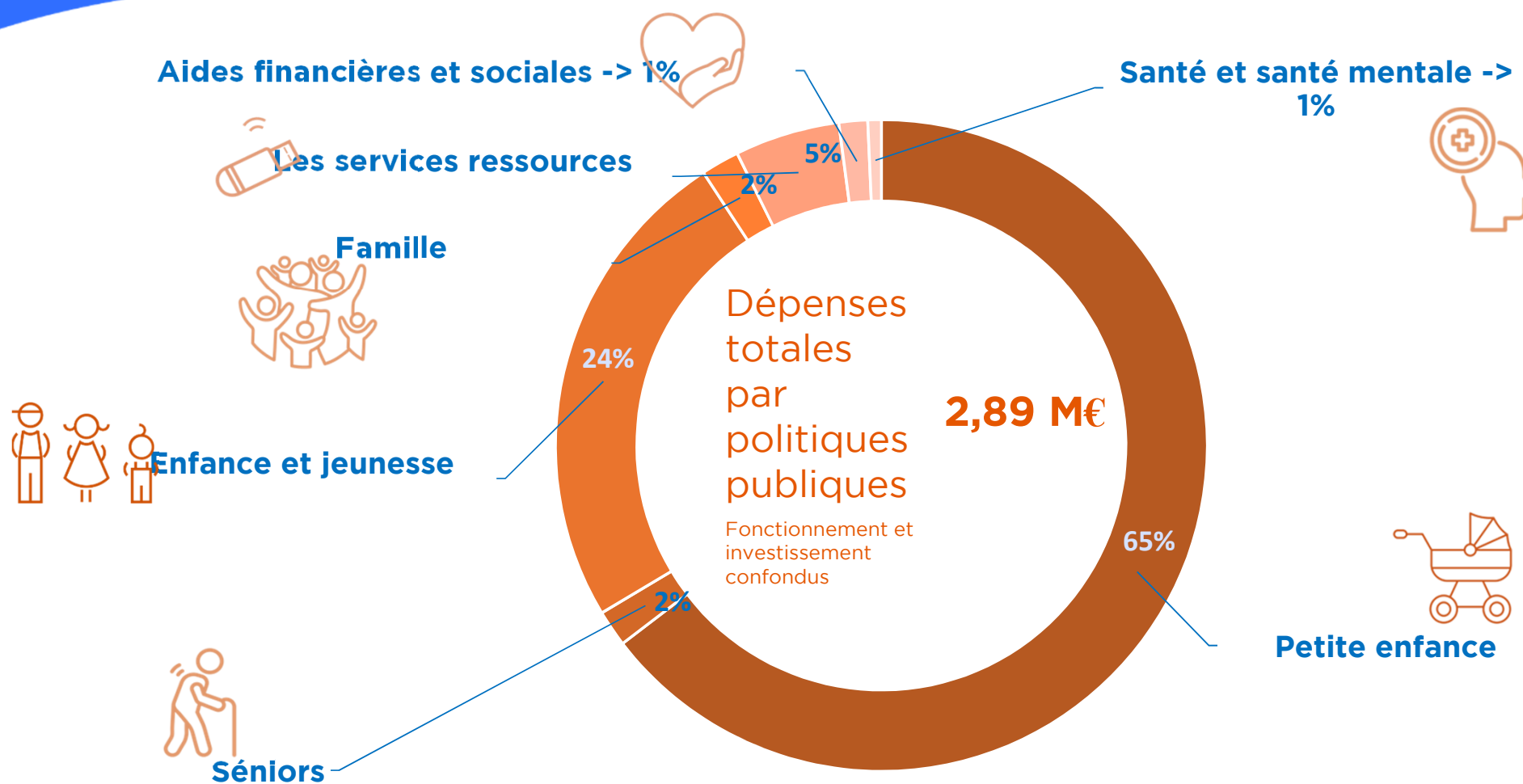
- 4 bourses
- Une crèche
- 4 Écoles
- Un centre social
- Un relai petite enfance



- Renouvellement matériel pour les structures , finalisations travaux de sécurisation des écoles



Budget 2024 par politiques publiques CCAS de Belley



*Propositions
d'investissements
2024*



Projets d'investissement 2024



Bulle d'éveil et Relai petite enfance 13 K€ :

- Jouets & matériel pédagogique
- Mobilier et équipement
- Renouvellement copieur
- Ombrages extérieurs

Centre Social 22 K€ :

- Mobilier
- Equipement CS ado/jeunes
- Logiciel
- Mobilier accueil de loisirs
- Aménagements extérieurs centre social
- Renouvellement copieur

CCAS 5 K€ :

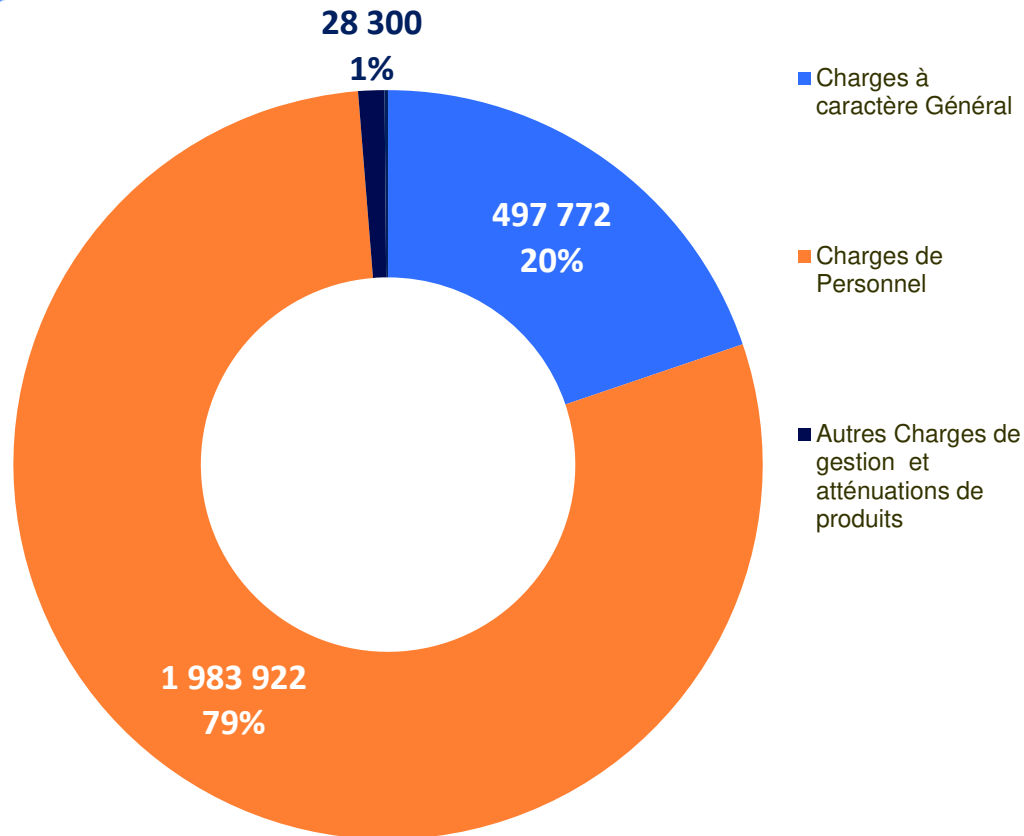
- Mobilier
- Renouvellement copieur

*Les dépenses
de fonctionnement
2023*



Structure des dépenses de fonctionnement

CCAS 2023




Les charges de personnel représentent **79 %** des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général sont le second poste de dépense et représentent **20%** des dépenses de fonctionnement

Les autres charges de gestion et contingents représentent, quant à elles, une part très réduite (**1 %** des dépenses de fonctionnement). Ces dépenses regroupent principalement les subventions aux associations.

Subventions aux associations

Associations Belleysannes à objet social



BUDGET/ANNEE K€	2021	2022	2023	Projection 2024
Associations	6,8	6,8	7,5	Maintien
Amicale du personnel (part CCAS)	13,3	13,2	16,3	Maintien
TOTAL	20,1	20	23,8	

Bilan 2023 :

- **5 associations soutenues**
- **Un lien régulier avec les associations caritatives**
- **Une réflexion collective amorcée sur le bâtiment caserne Dallemagne en lien avec l'implantation d'une Maison Relais (Alfa3a)**

Orientations 2024 :

Les enveloppes allouées seront maintenues sur la durée du mandat.

Actualités en 2024 :

- La contractualisation avec chaque association pour un partenariat renforcé via la création du service Vie associative

Dépenses de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Les orientations 2024 et à venir :

Un niveau de charges de fonctionnement évalué à 2 810 M€ en 2024.

**Charges à caractère
général : 011**

Evaluation à 516 K€

- impact de l'inflation (transports, alimentation)
- augmentation du cout de l'énergie
- augmentation du volume d'activités des structures

Charges de personnel : 012

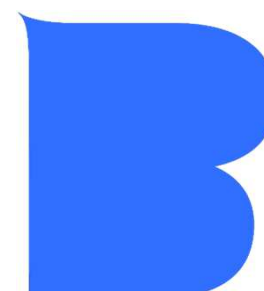
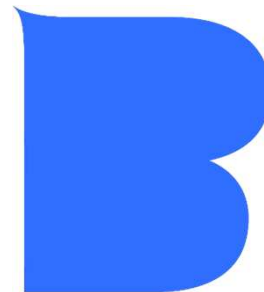
Evaluation à 2 219 M€

- augmentation du point d'indice et intégration +5 points sur chaque grille
- maintien des enveloppes de remplacement de personnel

**Autres charges de gestion
et contingents**

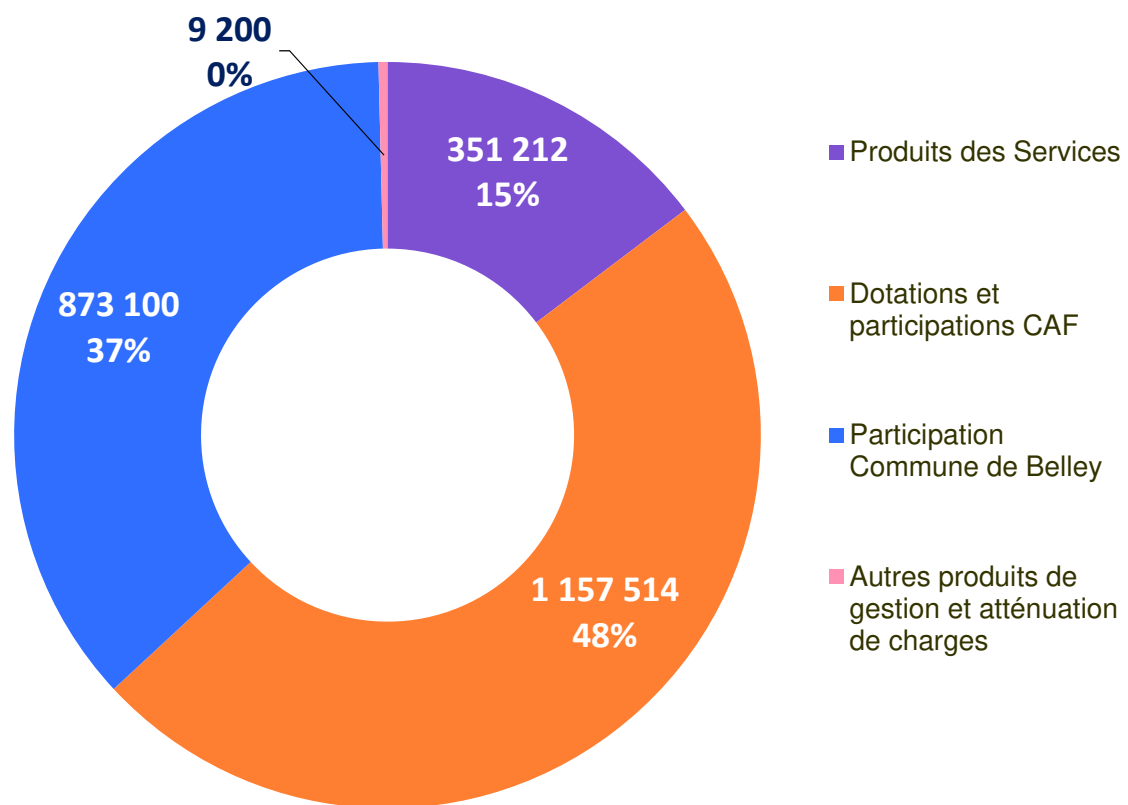
- Le niveau de subventions aux associations est évalué à iso constant.

*Les recettes
de
fonctionnement*



Structure des recettes de fonctionnement

CCAS 2023



La part des recettes issue de la CAF est majoritaire.

La participation de la Commune représente plus **d'1/3 des recettes** de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Les orientations 2024 :

CAF

Optimisation de nos prestations de service :

- Plan mercredis (1€/h ALSH mercredis)
- Bonus handicap Bulle d'éveil
- Bonus mixité Bulle d'éveil

Appels à projet

- Fonds Public et Territoires CAF (3 appels à projets)
- REEAP CAF (collectif de parents)
- Appels à projets Politique de la ville (animations et culture)
- Appel à projet lutte contre les addictions et prévention de la délinquance
- Appel à projet conférence des financeurs - seniors

Participations
familiales

- Application des tarifs révisés Bulle d'éveil et accueil de loisirs (en fonction des plafonds CAF et de l'inflation)



Focus sur les subventions attendues



L'ensemble des structures du CCAS répondent à des appels à projets ou à subventions. Celles-ci ne peuvent être inscrites au budget tant qu'elles ne sont pas notifiées officiellement.

Depuis janvier 2024, nous sollicitons ou avons obtenu les subventions suivantes :

- Conférence des financeurs (Département de l'Ain) – séniors : 17 038 €
- Lutte contre les conduites addictives (MILDECA) et prévention de la délinquance (FIPDR) : 10 000 €
- Activité Fitness (Politique de la Ville) : 2 000 €
- Quartiers d'été 2024 (Politique de la Ville) : 11 192 €
- Réseau d'écoute d'appuis et d'accompagnement à la parentalité (CAF) : 3 500 €
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CAF) : 12 000 €
- Fonds publics et territoire (CAF) : 13 000 €

Recettes de fonctionnement :

Quelles orientations ?



Les orientations 2024 et à venir :

*Subvention Ville
de Belley*

Un financement de la commune en croissance de 300 k€ en 2024, puis maintenu sur les années suivantes.

BUDGET	2021	2022	2023	Projection 2024
CCAS	1 014 760	873 100	873 100	1 173 000

VI. Conclusion





Feuille de route sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, action sociale)

- ✓ Elaborer le projet social du Centre Social
- ✓ Mettre en œuvre le projet développement durable à Bulle d'éveil
- ✓ Encourager l'implantation d'une Maison Relais avec Alfa3a
- ✓ Elaborer un projet de relogement des associations caritatives
- ✓ Favoriser l'adhésion des communes du territoire au relai petite enfance
- ✓ Soutenir la soirée Jeunes Talents
- ✓ Développer la communication autour des services du CCAS
- ✓ Créer un plan canicule
- ✓ Soutenir la politique de la ville
- ✓ Développer l'activité de la crèche en proposant de nouveaux accueils
- ✓ Informatiser le CCAS pour assurer un meilleur suivi des usagers



Feuille de route santé

- ✓ Mise en œuvre d'actions pour le Conseil Local de Santé Mentale
- ✓ Encourager l'implantation de nouveaux professionnels de santé
- ✓ Construire un programme de prévention de lutte contre les addictions, adapté aux problématiques du territoire
- ✓ Organiser le mois de la santé en Octobre
- ✓ Soutenir les actions de la CPTS
- ✓ Soutenir la mise en place du lieu d'écoute